

PRE_PRINT : Merci de citer d'après la version publiée : Stock M., 2013, « Polytopie », In : Lévy J. & Lussault M. (ed.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin.

Polytopie (1)

Ensemble de pratiques et de rapports à l'espace exprimant une mobilité individuelle accrue et une pratique des lieux multiples impliquant des individus géographiquement pluriels.

Polytopie est un concept permettant de désigner une qualité spécifique de la spatialité individuelle : celle d'un mode de vie fondé sur une grande quantité de lieux différents, reliés entre eux par de multiples déplacements et circulations. Il désigne ainsi un style d'habiter spécifique fondé sur de multiples mobilités et lieux pratiqués. En cela, ce concept a pour ambition de relier deux champs scientifiques qui ont tendance à être séparés. D'une part, les *mobility studies* qui ont émergé depuis une dizaine d'années en prenant la place des études sur la migration, et, d'autre part, l'approche géographique de la pratique qui s'est concentrée sur la pratique d'un quartier ou d'une ville sous l'appellation « espace de vie » (*Aktionsraum*). Or, la spatialité individuelle n'est plus uniquement centrée sur la vie d'un quartier ou des bassins d'emploi ni même uniquement centrée sur la « vie quotidienne » avec les mobilités quotidiennes et un « espace de vie » définissable pour un quotidien. D'où la nécessité d'élargir conceptuellement l'approche traditionnelle de l'« espace de vie » pour intégrer l'ensemble des lieux et mouvements pratiqués par les individus. Rolshoven (2007) appelle cela la « *vita activa* qui implique différents endroits ». On parle ainsi d'habiter poly-topique.

L'émergence de la notion s'insère dans les débats des années 1990 autour d'un habiter post-sédentaire lorsque les chercheurs se sont aperçus que la notion de sédentarité devenait moins apte à décrire la mobilité accrue des individus, avec des associations pratiques/lieux déroutantes. Le premier réflexe fut de parler d'un nouveau « nomadisme » ; or, la spécificité des sociétés urbaines réside dans l'association de multiples mobilités à partir d'un ou de plusieurs logements. La notion d'habiter poly-topique propose donc une réponse aux limites de la notion de « nomadisme ». Toutefois, le fait de désigner un style ou un mode d'habiter poly-topique ne doit pas masquer les multiples façons dont les différentes configurations sociales et individus gèrent et géraient historiquement présence/absence, mobilité/immobilité. Replacer le phénomène dans un processus plus long est ainsi nécessaire. Or, une investigation systématique et comparative des similitudes et différences des modes d'habiter n'est toujours pas réalisée, notamment en raison de la limitation des recherches sur les phénomènes de logement, et l'émergence trop récente des *mobility studies* qui privilégient les configurations sociales contemporaines. Une telle étude ne doit pas négliger la contradiction et tension entre mobilité accrue d'une part, et, d'autre part, des immobilités accrues par le processus de « *Verhäuslichung* » (Gleichmann, 1976) qui donne de l'importance accrue à l'appartement individuel au détriment des espaces publics (cinéma, bar, rue, etc.) relativement plus importants dans la ville européenne du début du 20^{ème} siècle.

Le concept de style d'habiter poly-topique n'est pas confondu avec la pratique de plusieurs *logements*, phénomène pris en charge par le concept de « multi-résidentialité » (*Multilokales Wohnen*). En effet, habiter est entendu au sens fort de « faire avec de l'espace » et non pas d'occuper un logement ; ainsi, on se permet de comprendre que toutes sortes de pratiques en tant qu'elles mobilisent de l'espace – et non seulement les pratiques de logement – sont à même à créer des significations, qu'elles soient d'appartenance/exclusion, d'appropriation/passage, d'attachement/distanciation, d'identification/altérisation et

PRE_PRINT : Merci de citer d'après la version publiée : Stock M., 2013, « Polytopie », In : Lévy J. & Lussault M. (ed.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin.

d'insider/outsider, etc.. Ainsi conçu, le concept d'habiter poly-topique permet de comprendre d'un côté les multiples formes d'attachement et d'identification à de multiples lieux, et non d'un seul lieu. Il s'agit là d'une avancée majeure par rapport aux analyses de la *humanistic geography* ou de la géographie phénoménologique et des analyses classiques de la *topophilia*. De l'autre, le concept « habiter » étant conçu comme englobant les multiples significations des lieux, le sens de l'attachement n'est pas le seul qui est analysé. C'est en cela que c'est une rupture par rapport à la pensée traditionnelle de l'habiter d'inspiration heideggerienne.

En interrogeant à la fois les pratiques et imaginaires de la mobilité *et* de l'immobilité, les avantages et inconvénients de la mobilité *et* de l'immobilité, l'approche de l'habiter poly-topique permet d'aller au-delà des seules études sur les mobilités prises une à une et se donne les moyens d'étudier les systèmes individuels de mobilité *et* de lieux. Le style d'habiter poly-topique n'est alors qu'une modalité parmi des multiples façons de construire et de maintenir des systèmes individuels de lieux et de mobilité. Plusieurs modalités de l'habiter poly-topique ont pu être mises à jour : a) centrées autour du travail, avec deux logements pratiqués de façon alternée ou avec des circulations multiples entre lieux ; b) centrées autour de la re-création, avec des multiples circulations autour des pratiques de loisir et touristiques ; c) centrée sur la pratique d'une résidence secondaire pour le week-end et vacances ; d) centré (Stock et al., 2009). Il convient de noter que le poly-topique n'embrasse pas l'ensemble des styles d'habiter existants. Les modalités mono-topiques, centrées autour d'un seul lieu existent aussi.

Dans le même temps, l'habiter poly-topique fabrique et est l'expression des individus géographiquement pluriels. Il s'agit d'un type d'individu où de multiples lieux sont impliqués dans la constitution de l'individu, avec pour caractéristiques : a) des habitants temporaires d'un ou de plusieurs lieux, et non plus des habitants permanents, b) la capacité à transformer les lieux étrangers en lieux familiers, c) selon les intentionnalités, un même lieu est le référent de constructions de significations multiples et d) la capacité à gérer plusieurs référents géographiques de l'identité individuelle. Cette capacité à gérer l'espace renvoie théoriquement à la notion de « capital spatial » (ou mieux : capital de spatialité) des individus. On peut proposer, par hypothèse, un type de capital de spatialité spécifique qui permet de gérer mobilité, présence temporaire, identités multiples, abris multiples. En ce sens, il s'agit d'un changement par rapport au concept de métropolitain (*Großstädter*) de Simmel qui visait à comprendre la façon dont l'individu habite la métropole, sans se soucier de l'ensemble des lieux pratiqués.

Le style d'habiter poly-topique nécessite des techniques, associant compétences et instruments pour pouvoir être mis en œuvre. Les recherches ont mises en évidence les capacités des individus à faire avec la mobilité et ce de plusieurs points de vue : a) la notion de « capital mobilitaire » a été mise en avant afin de comprendre les façons dont migrants construisaient les ressources (Ceriani-Sebregondi, 2003-2004), comme forme spécifique du capital spatial ; b) les « techniques du corps » (Mauss) mises en œuvre pour être en mouvement et pour faire avec la mobilité sont centrales pour comprendre comment le style d'habiter poly-topique se développe, car c'est toujours le corps qui est mise en œuvre dans le mouvement ; c) ces techniques sont développées en lien avec une certaine « culture matérielle » qui va avec la mobilité accrue des sociétés contemporaines (Jensen & Baerenholdt, 2004). Notamment, le développement des instruments numériques est un puissant élément dans l'habiter poly-topique, car permettant de nouvelles façons de communiquer et d'acheter des services nécessaires à la mobilité et à la gestion des lieux multiples.

PRE_PRINT : Merci de citer d'après la version publiée : Stock M., 2013, « Polytopie », In : Lévy J. & Lussault M. (ed.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin.

L'entrée par l'habiter poly-topique permet aussi de renouveler les recherches sur l'identité. En effet, la constitution de l'individu avec des identités plurielles (Lahire, 1998) et sa multi-positionnalité passe aussi par des référents *spatiaux*. Les individus « géographiquement pluriels » sont caractérisés par la démultiplication des référents *géographiques* de l'identité. De multiples lieux constituent aujourd'hui les référents géographiques pour l'identité individuelle (*I-Identity*), que ce soit à des niveaux d'échelle différents (quartier, ville, région, Etat, continent, Monde) qu'aux mêmes niveaux d'échelle où plusieurs lieux singuliers composent les référents de l'identité.

L'habiter poly-topique a des conséquences sur la constitution de l'individu, le fonctionnement des lieux (villes, métropoles, stations touristiques, etc.), le fonctionnement des transports, les configurations sociales, le politique, le sport, la récréation etc. dans les sociétés contemporaines urbaines et mondialisées. L'approche prend donc en charge trois éléments fondamentaux :

1. Les *conditions de possibilité* des styles d'habiter poly-topique qui sont tributaires des accessibilités accrues des lieux (en termes de temps et en termes de coût, mais aussi en termes politiques de contrôle des frontières), de la localisation des activités (dissociation entre résidence, travail, loisir, tourisme etc.) et la spécialisation des lieux (multiplicité des lieux va de pair avec l'émergence de lieux dédiés spécifiquement à une pratique), la mondialisation, donc les interdépendances accrues entre individus, lieux et configurations sociales nécessitant des déplacements multiples pour maintenir le lien, etc. Parallèlement se développe un imaginaire du poly-topique où la mobilité, la vitesse et le passage d'un lieu à un autre sont fortement valorisés. Les cadres juridiques permettent de nouvelles disciplines d'espace et d'accès aux lieux (circulation des personnes, achat de résidences, etc.).

2. Les *pratiques* dont les intentionnalités ou du projet (de vie) en général des individus font que les pratiques s'associent aux lieux de manière *plus ou moins adéquate*. On peut penser fondamentalement les mobilités comme étant une recherche d'adéquation entre les pratiques et la qualité des lieux. Cette adéquation géographique est l'un des ressorts fondamentaux, en lien avec l'émergence de lieux dédiés. De multiples pratiques concourent à l'habiter poly-topiques : partir en vacances en tant que gay pour avoir des relations sexuelles (Jaurand & Leroy, 2010), évoluer de métropole en métropole pour son travail, être sportif de haut niveau et enchaîner les centres d'entraînement dédiés, suivre en tant que fan son club de foot à l'occasion de match européens, résider avec sa famille à Chemnitz et travailler à Munich (Weiske, 2008), faire des transmigrations entre Mexique et Etats-Unis, etc.

3. Les *conséquences* sur les différents lieux et configurations sociales (société locale, famille, clubs, etc.). La transformation des centres-villes en centres commerciaux et la baisse de la densité résidentielle transforme les villes en lieux où la centralité est assurée par la présence des habitants temporaires (travailleurs, shoppers, touristes, résidents secondaires etc.). Dans les stations touristiques, les résidences secondaires démultiplie les mobilités et absence/présence avec des enjeux d'aménagement du territoire, d'infrastructures, de participation à la vie civique, de droits de vote etc. Le « doing family » est également affecté par l'habiter poly-topique (Schier, 2009). Le politique à la fois à travers la constitution de la société civile et les droits de vote sont rendus plus difficile en raison des absences et présences multiples qui sont en contradiction avec les pratiques politiques traditionnelles.

PRE_PRINT : Merci de citer d'après la version publiée : Stock M., 2013, « Polytopie », In : Lévy J. & Lussault M. (ed.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin.

Ceriani-Sebregondi Giorgia, « Migrations internationales : vers un nouvel habiter ? », *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, vol. 122, 2003-2004. **Gleichmann Peter**, « Wandel der Wohnverhältnisse », *Zeitschrift für Soziologie*, vol. 5, pp. 319-329, 1976. **Jaurand Emmanuel, & Leroy Stéphane**, « Le tourisme gay: Aller ailleurs pour être soi-même? », *EspacesTemps.net*, 2010 (<http://www.espacestemp.net/document8000.html>). **Lahire Bernard**, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, 1998. **Rolshoven Johanna von**, « Multilokalität als Lebensweise in der Spätmoderne », *Schweizerisches Archiv für Volkskunde* II, 157-179, 2007. **Schier Michaela**, « Räumliche Entgrenzung von Arbeit und Familie. Die Herstellung von Familie unter Bedingungen von Multilokalität », *Informationen zur Raumentwicklung*, n° 1-2, pp. 55-68, 2009. **STOCK Mathis, RUZICKA-ROSSIER Monique, LETISSER Fanny & LEVY Jacques**, *Mobilité individuelle et espace urbain. Une recherche transculturelle (Japon, Suisse, USA)*, rapport au FNS non-publié, 2009. **Weiske Christine, Petzold Knut & Zierold Diana**, « Multilokale Haushaltstypen », *Informationen zur Raumentwicklung*, n° 1-2, pp. 55-68, 2009.